

L'hypothèse d'un "flash-back" : la fin d'une superbe ironie ?

Sept ans de réflexion... non ceci n'est pas le « remake » du célèbre film avec Marilyn Monroe mais le nombre d'années qui nous sépare du Décret de 1999 ayant inscrit la Police Municipale dans une nouvelle ère !

Au cours de ces deux mois estivaux, j'ai pu lire ça et là des « papiers » ayant trait à notre profession et notamment quelques commentaires suite à l'Université d'été d'un certain parti politique dont je tairai le nom.

Apparemment, lors de cette réunion, un rapport sur la Sécurité a été établi ... il ressort de cette lecture, une volonté affichée de désarmer les Polices Municipales et une réflexion à peine voilée sur la remise en question de certaines de nos prérogatives au profit des forces de l'Etat !

Certains d'entre nous s'en offusquent...

Sans entrer dans le débat de l'armement qui rencontre des avis contraires, même au sein de notre profession, je voudrai revenir sur le deuxième point et inviter chacun d'entre nous à y songer...

Au regard de ces sept dernières années, l'hypothèse d'un « flash-back » ne serait-il pas la fin d'une superbe ironie ?

Bien sûr, je tiens à préciser que le raisonnement qui suit ne m'a pas été dicté par mes convictions profondes et personnelles mais par le dépit et la colère qui m'animent aujourd'hui.

En effet, en remontant quelque peu le temps, on note que les nouvelles (et toujours plus nombreuses) missions auraient dû être accompagnées d'un **volet social** en adéquation avec les nouvelles charges de travail qui nous sont attribuées.

Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'en a rien été et que toutes nos attentes sont depuis sept ans un « miroir aux alouettes » que l'on agite devant nous indéfiniment !!!

D'ailleurs lorsque le sujet devient brûlant, on nous rappelle (avec raison) que nous ne sommes que des fonctionnaires territoriaux et qu'à ce titre là, etc., etc. ... vous connaissez la suite...

Car soyons honnête, au vu des textes et des lois actuelles, inutile de se leurrer plus longtemps... il est clair que nous n'obtiendrons jamais ce que nous avons si ardemment désiré et que certains se sont habilement empressés de nous laisser croire durant toute cette période.

Alors, je vous le dis tout haut, fort de cette analyse, cet éventuel « flash-back », laisserait apparaître ce que nous représentons réellement en matière de Sécurité Publique de nos jours.

En tout cas, « notre régression » effacerait ces sentiments d'amertume et d'injustice que j'éprouve pour l'heure puisque cette « marche arrière » ne nous permettrait plus décemment de réclamer un **volet social** que nous pensons légitime pour l'heure.

Je ne peux également m'empêcher de penser que cette mesure placerait le Gouvernement qui l'appliquerait devant ses responsabilités.

Les forces de Sécurité Publique ne pourront pas à l'évidence par faute de moyens humains et matériels s'investir de nouveau sur les missions laissées vacantes par les Policiers Municipaux.

L'Etat serait donc dans l'obligation de créer des emplois « à tour de bras », je dirais pour être ironiquement précis, dans les 18000... ou il devrait revoir sa copie en ce qui nous concerne.

Si cette chance nous est donnée, c'est à nous de ne pas tomber dans les errances et l'aveuglement de 1999...

CHAMPION Bruno
Responsable de la Commission Nationale P.M
Du S.A.F.P.T